



Association des Résidents du lac Carillon

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ARC TENUE LE 26 SEPTEMBRE 2007
AU 2420 RUE LEMIEUX, DUBERGER**

Étaient présents : Jean-Louis Fiset
Serge Lachance
Sylvie Pelletier
Jocelyne Roberge
Michel Lamoureux
Rino Morin

Ordre du jour proposé :

1. Mot de bienvenue
 2. Terrains à vendre à Notre-Dame de Montauban
 3. Vision du maire de St-Ubalde
 4. Devenir propriétaire
 5. Projet de fusion
 6. Renouvellement de mandat
 7. Divers
-

1- MOT DE BIENVENUE

Serge souhaite la bienvenue à tous les membres et propose l'ordre du jour. Trois points seront ajoutés :

- Coupe de bois NDDM
- Finances
- Rais de KM

2- TERRAINS À VENDRE À NOTRE-DAME DE MONTAUBAN

Suite à la correspondance envoyée aux deux ministères, Serge a été invité à assister à une rencontre le 5 septembre. Vingt personnes ont assisté à cette rencontre. Un compte rendu devrait suivre la semaine prochaine. Plusieurs sujets étaient à l'ordre du jour. Serge a été mis au courant de cette rencontre par le maire de St-Ubalde. Lors de cette rencontre la MRC de Portneuf a mentionné qu'il aimerait avoir la gestion des terres publiques. Serge

nous présente la carte de développement qui représente 6.3 % (Zone rouge) pour le Lac Carillon et il y a 72.5 % comme zone de conservation pour le moment.

Les terrains qui seront vendus, le seront en entier sans lotissement consenti. Il y aura 15 M obligatoire qui ne sera pas aménagés, aucune descente ne sera permise, il y aura seulement 5 M d'autoriser pour la vue sur le Lac. Il y aura seulement 3 types de fosses septiques qui seront autorisées. Les terrains se vendront entre 19 000 \$ (aucune vue sur le lac) et 83 000 \$ (vue sur le petit Carillon).

3. VISION DU MAIRE DE ST-UBALDE

Suite à la rencontre avec les ministères, Serge a dû appeler le maire concernant la « zone rouge ». Serge et Jean-Louis sont allés au conseil municipal et Serge a posé plusieurs questions sur l'état de nos chemins et le maire lui répond que le travail va se faire comme prévu mais le retard est dû au fait qu'il n'y a aucun surintendant à la ville pour le moment.

Par la suite, le maire a mentionné qu'il aimerait faire un camping vert, faire de la location de canoë et naturellement aucune surveillance.

Serge a mentionné au maire que les villégiateurs n'ont rien contre l'accès publique mais qu'ils aimeraient conservé leur droit d'accès.

Serge a réitéré sa demande de rencontre avec le conseil municipal. Le maire souligne que cette rencontre aura lieu bientôt. Le maire et Serge ont convenu de se rencontrer bientôt afin de discuter de différents points.

4. DEVENIR PROPRIÉTAIRE

Lorsque Serge a parlé à Michel Matte, il lui a souligné qu'il serait important de se rencontrer bientôt.

Si c'est la MRC Portneuf qui vient à gérer les terres publiques, la zone rouge changera selon Serge. Beaucoup de questions se poseront sur les changements de zonage, le coût des baux, les impacts financiers sur les frais de consolidation si le changement de gérance survient. Une dernière question se pose sur l'intérêt de devenir propriétaire de notre terrain.

Serge aimerait que quelqu'un l'accompagne lors de sa visite à Mme Line Drouin concernant l'achat des terrains.

5. PROJET DE FUSION

Serge a eu un téléphone de Gilles Allaire de NDDM qui se pose plusieurs questions concernant notre association.

À NDDM ils ont un Comité de citoyen. Monsieur Allaire a invité Serge a assisté à une de leur rencontre afin qu'il puisse leur expliquer le fonctionnement de notre association ainsi que nos préoccupations. Monsieur Allaire semblait souhaité qu'il y ait fusion entre les deux associations. Serge a senti une volonté chez les membres de NDDM afin de se prémunir

contre les algues bleues. La plupart, pour ne pas dire la majorité semble être d'accord avec nos visions.

Jean-Louis souligne qu'il faudra s'interroger sur les avantages de s'associer avec NDDM. Serge mentionne que si on s'associe on peut devenir plus puissant lors de négociation.

Serge suggère que l'on apporte cette suggestion lors de l'assemblée générale qui aura lieu la semaine prochaine lorsque l'on parlera de ce point. Si on fusionne, on devra avoir un CA de 9 personnes soit 1 président, 2 vice-présidents, 3 directeurs représentants de boucles de chaque côté dont 1 secrétaire et 1 trésorier nommé parmi les 6 directeurs.

Jean-Louis propose que Serge prépare le projet de fusion et demeure président jusqu'à la fusion soit jusqu'au printemps ou été 2008. La proposition est acceptée à l'unanimité par les membres.

6. RENOUELEMENT DE MANDAT

Serge confirme qu'il restera comme président jusqu'à la fusion ou encore jusqu'à la prochaine assemblée. Pour le poste de trésorier, Jocelyne souhaite se retirer cette année.

7. DIVERS

7.1 Coupe de bois à NDDM

Michel se demande si on a des renseignements concernant la coupe de bois qui se fait près du belvédère et il semble qu'il serait aussi près du lac. Il semble qu'il doit exister une règle à respecter de 15 mètres. Serge va se renseigner à ce sujet.

7.2 Finances

Jocelyne nous informe qu'il y a un solde de 1 315.62 \$.

7.3 Frais de KM

Serge a une invitation le 15 octobre concernant la vérification des fosses septiques qui sera faite par un consultant. Serge demande à avoir une allocation pour ses frais de déplacement lors de ses déplacements. Après discussion, il est suggéré que l'on accorde un moment équivalent à ce qui est accordé selon les normes gouvernementales.

Il est proposé par Sylvie que l'on paie 0.46 \$ du kilomètre à Serge lors de ses déplacements. Rino seconde la proposition.

L'assemblée est levée à 10h15.

Sylvie Pelletier
Secrétaire